

VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 9 MAI 2024

Réunion ordinaire du comité consultatif de l'environnement et du développement durable de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue le 9 mai 2024 à 19 h, en présentiel à la salle Ernest-Choquette du pavillon Jordi-Bonet, à laquelle sont présents :

- Mélodie Georget, conseillère municipale, présidente
- David Morin, conseiller municipal, vice-président
- Antoine Piette
- Bernard Delorme
- Chantal Paquin
- Ghislain Pion
- Joanie Beaulieu
- Marc-Antoine Robert
- Marie-Michèle Aubé

Tous membres du comité et formant quorum, assisté de :

- Mariève Lafontaine, cheffe de division environnement
Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement
- Marzouk Benali, personne-ressource
- Thomas Hammond, personne-ressource
- Geneviève Poirier-Ghys de Connexion Nature, personne-ressource

CCEDD-24050901	<u>ACCEPTATION</u>	<u>ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 9 MAI 2024</u>
----------------	--------------------	---

Il est unanimement proposé par les membres du comité

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 11 avril 2024 soit accepté, avec la modification suivante :

Le point CCU-24050905 - *Retour sur les actions prioritaires pour les chantiers #1 et #2* et remplacé par :

- CCU-24050905 – Actions prioritaires pour le chantier #3 : Verdir la ville et protéger les milieux naturels.

CCEDD-24050902	<u>ACCEPTATION</u>	<u>ACCEPTATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2024</u>
----------------	--------------------	---

Il est unanimement proposé par les membres du comité

QUE le compte-rendu de la réunion ordinaire du 11 avril 2024 soit accepté, tel que rédigé.

Les membres prennent connaissance de l’information envoyée par le Partage-club et débattent au sujet de l’intérêt de la Ville de Mont-Saint-Hilaire de lancer un projet pilote pour soutenir l’adhésion des citoyens de la ville de Mont-Saint-Hilaire à cette initiative d’économie circulaire.

Le Partage-club est une application numérique qui permet aux personnes membres d’offrir des produits en prêt ou d’emprunter les produits offerts par d’autres usagers. L’objectif ici est d’éviter la surconsommation et d’offrir une alternative à l’achat de biens qui, autrement, serviraient peu. Le Partage-club s’inscrit dans une logique d’économie circulaire.

ATTENDU QUE Le Partage-club s’inscrit dans les valeurs du Plan climat (approche collaborative);

ATTENDU QUE cette initiative cadre avec la mise en œuvre du chantier #4 du plan d’action du Plan climat, volet collectivité : *« La Ville prévoit faire connaître les initiatives d’économie circulaire »*;

ATTENDU QUE cette plateforme présente un potentiel d’impact positif social, environnemental et économique pour la population de la ville de Mont-Saint-Hilaire;

ATTENDU QU’une implication financière de la Ville de Mont-Saint-Hilaire permet de propulser et de mieux faire connaître l’initiative, tout en favorisant la création d’un premier groupe de « prêteurs-emprunteurs »,

Il est unanimement recommandé au conseil municipal

D’évaluer la possibilité d’implanter un projet-pilote visant à proposer des abonnements à tarif réduit à la population de Mont-Saint-Hilaire.

Considérant que l’ordre du jour est épuisé,

Il est unanimement proposé par les membres du comité

QUE l’assemblée soit levée à 21 h 00.

Mariève Lafontaine, secrétaire

Mélodie Georget, présidente